Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

POLITIQUES, COMMERCIAUX

Ĭ,

Montreal, Mardi, Juillet 1849 ID

ALLOCUTION

DE NOTRE TRÈS ST. PÈRE PIE IX. PAPE

PAR LA MISERICORDE DIVINE

PRONONCÉE DANS LE CONSISTOIRE SECRET TENU, A GAÈTELE 20 AVRIL 1849.

Nous recevons de Gaëte l'Allocution que N. S. P. le Pape Pie IX a prononcée dans le Consistoire du 20 avril dernier. Nous nous empressons de publier aujourd'hui la première partie de cet admirable document:

Vénérables Frères,

Personne assurément n'ignore an milien de quelles tempêtes et de quelles effroyables perturbations sont jetés, à la profonde douleur de Notre ame, Nos Etats pon tificans et l'Italie presque tout entière. Et plaise au Ciel que les hommes, instruits un jour par ces lamenleur être ples pernicieux que d'abandonner les sentiers tant de malheur-, loin de Nous de vouloir en attribuer aucunement la faute à la plus grande partie de la popuplusieurs parmi le peuple nient été abusés au point d'a-l d'avoir écouté les fallacionses doctrines de ces maîtres prés moc, Nons avons en soin d'avertir sériensement qui, s'écartant du droit chemin et marchant dans les tous les peuples, et de les exhorter à se garder avec la fausses et magnifiques promesses, les esprits et les Cependant ces misérables fauteurs de troubles, pour emars inexpérimentés, et à les jeter dans l'erreur et le meusonge. Clarena sait parfaitement par quels concerts de louniges a été célébrée partout cette mémorible et si large aumistie accordée par Nons pour la paix. la sécurité et le bonheur des familles ; et personne n'ignore que plusieurs de ceux à qui s'appliquait ce pardon, non sentement n'out en rien changé d'esprit, ainsi que nous l'espérions. mais au contruire, multipliant de jour en jour leurs trames et leurs complets.ont tout tente, tout osé pour ébrauler et pour renverser de fond en comble, comme ils le meditalent depais longtomps, la souveraineté temporelle du Pontife romain, et pour faire en même temps à notre très-sainte Religion la guerre la plus acharnée. Afin d'attemdre plus facilement ce arrivera maintenant avec l'aide de Dieu, à savoir que but, ils se sont surtout empressés d'abord de convoquer d'innombrables enfants accourraient pour défendre la les multitudes, de les enslammer et de les agiter par de demeure du Père commun de tous les fidèles, c'est-àgrandes et fréquentes manifestations qu'ils s'étudient à dire l'Etat de l'Eglise, si les liens étrois de la reconnaisréitérer et à augmenter sans cesse, en prenant pour pré- sance qui devaient unir intimement entreux les printexte les Actes mêmes que Noos octroyions. Aussi, les ces et les peuples de l'Italie, venaient à se rompre, et concessions que des l'origine de Notre Pontificat Nous si les peuples avaient le multeur de mépriser la sagesavions librament et volontairement accordées, non-seu- se des princes et la sainteté de leurs droits, et cessaient lement ne parent produire les fruits que Nous avions de les protéger et de les désendre de toutes leurs forces. dosirés mais même ne purent jeter auenne racine, puiscette Assemblee, de rappeler brièvement les faits et de les remettre rapidement en votre mémoire, afin que évidence ce que veulent les ennemis de Dieu et du genre humain, ce qu'ils sonhuitent, et ce qui est le but fixe et permanent de leur ambition.

Notre singulière affection envers Nos sujets, Nous faisait regretter vivement ces fréquentes agitations populaires, si contraires à l'ordre, à la tranquillité publique, à la paix et en repos des familles; et nons ne ponvions supporter ces frequentes souscriptions pécuniaires qui étaient demandées, sous des prétextes différents. au grand détriment de tons les citoyens. C'est nourquoi, au mois d'avril 1847. Nous avons, par un édit de Notre Cardinal secrétaire d'Etat, aveni tous nos sujets de s'abstenir de ces réunions populaires et de ces sonscriptions, les engageant à tourner enfin leur attention et leurs efforts vers leurs propres affaires, à placer toute Acur confiance en Nous, à se persuader que Nos soins et préceptes de Notre-très-sainte religion, et surtout à ex-Notre sollicitude paternelle étaient uniquement consncrés au bien public, comme nous l'avions déjà montré par de nombreux et irrécusables témoignages. Mais ces salutaires avis qui tendaient à calmer les monvements populaires, à faire entrer les peuples dans l'ordre et la tranquillité, contrariaient les désirs et les desseins faire entendre de violentes clameurs, d'exciter avec entraîner par de trompeuses insinuations à ne pas ren-

rent que cette conjuration avait pour objet d'ensanglanter la ville de Rome par la guerre civile, le meurtre et le carnage, d'anéantir les institutions nouvelles, et de faire revivre la forme ancienne du gouvernement. Mais sous le faux prétexte de cette conjuration, ces factionx n'avaient d'antre but que de provoquer et d'exciter indignement'he mépris, l'envie, la fureur contre des personnages illustres par leur vertu, leur religion, et revêtus des dignités ecclésiastiques. Vous savez qu'an milieu de cette efiervescence l'institution de la garde civique fut proposée et réalisée avec tant de précipitation qu'il ne fut pas possible de lui donner une forme et une discipline régulière.

Lorsqu'ensuite Nous avons pensé qu'il serait utile pour l'accroissement de la prospétité de l'administration publique, d'établir une Consulte d'Etat, ces implacables adversures saisirent aussitôt cette occasion de frapper de nouveaux coups contre le gouvernement, de dénaturer et d'anéantir cette institution qui pouvait etre d'une grande utilité pour les intérêts publies. Et comme déjà ils avaient impunément répandu cette opi-nion que Pinstitution de la Consulte changeait le catables bouleversements, comprennent que rien ne pent frectère et la nature du gouvernement pontifical, et que Notre autorité était soumise aux décisions des l'ouentde la vérité, de la justice, de l'honneur et de la Reli- teurs : le jour même de l'inauguration de cette Consulgion, d'éconter les détestables consoils des impies, et de te. Nous n'avons pas manque d'avertir sérieusement se laisser tramper et enlacer par leurs insidieuses et par de sévéres paroles, certains hommes qui accompaperfides erreurs! Tout l'univers sait et atteste combien guaient les membres de l'assemblée, et de leur déclagrande a été la sollicitude de Notre cœur paternel et rer chirement et ouvertement le but véritable de cette de Notre ardent amour pour procurer aux peuples de Linstitution. Muis les perturbateurs ne co-saient aucune-Notre domaine pentifical le bien solide et véritable, la ment de solliciter par des appels plus ardents la portion paix et la prospérite : et quel a éte ensuite le prix de abusée de la multitude, et pour augmenter plus aisé-tant d'indulgence et de tendresse de Notre part. En ment le nombre de leurs adeptes, ils publiment, tant condamment par ces paroles les perfides artisans de dans Nos Etats pontificaux qu'après des nations étrangères, a vez la plus insigne et la plus audacieuse impudence, que Nous donnions un plein assentiment à leurs lation. Toutefers, Nous sommes force de déplorer que desseins et à leurs opinions. Vous vous souvenez. vénérables Frères, par quelles paroles, dans notre allocavoir ferme l'oreille à Nos avis et à Nos exhortations, et | tion consisteriale prononcée le 4 octobre 1847 en Votre voies ténébreuses, tendaient uniquement à séduire par de plus grande vigilance de la perfidie de ces pervers. alimenter et exciter incessamment les craintes et l'agition, éponyantaient, au mois de janvier de l'année dernière, les esprits sans défiance par de vains bruits le guerre extérieure, et ils répandaient dans le public que cette guerres mit appayée et soutenue par des conspirations intérieures et par la malveillante inertie des gouvernants. Ann de tranquilliser les esprits et de repousser les odieuses embûches des traitres. Nons nous hâtâmes sans retard, le 10 février de cette même année, de déclarer ces rumeurs entièrement fausses e absurdes, et Nous le fimes en des termes qui sont connus de tout le monde. Et dans ce même temps Nous annoncions d'avance, à Nos bien-nimés sujets, ce qui

Que si les paroles que Nous venons de rappeler, ap que ces habites artisans de fraude n'en userent que porterent pour un court espace de temps la tranquillité pour exeiter de nouvelles agitations. C'est pourquoi, à tous ceux dont la volonté était opposée aux p rtubavénérables Frères. Nous nous sommes proposés, dans tions, elles ne parent rien cepencant auprès de ces ennemis irreconciliables de l'Eglise et de la société humaine, qui excitérent de nouveaux troubles et de noutous les hommes de bonne volonté puissent voir avec veaux fumultes. Redoublant en cifci les calomnies qui avaient été propagées par eux et par leurs semblables contre des Religioux dévoués au divin ministère et ayant bien mérité de l'Eglise, ils soufflèrent et allumérent contre eux la violence des colères populaires. Et vous n'ignorez pas, vénérables Frères, que Nos paroles adressés au peuple le 10 mars, ont été impuissantes, malgré tous nos efforts, pour arracher à l'exil et à la dispersion cette religiouse famille.

> le monde connaît, étant arrivées en Italie et en Europe. Nous élevâmes de nouveau Notre voix apostolique le 30 mars de cette année, et Nons prîmes soin d'exhorter plus vivement que jamais tous les peuples à respecter

Sur ces entrefaites, les révolutions politiques que tout

la liberté de l'église catholique, à défendre l'ordre dans la société civile, à protéger tous les droits, à suivre les erecr envers tous la charité chrétienne, puisque s'ils négligenient d'agir ainsi, ils devaient être assurés que

Dien montremit qu'il est le maître des peuples. Chacun de vous sait ensuite comment la forme du gouvernement constitutionnel fut importée en Italie, et comment le Statut accordé le 14 mars de l'au dernier de quelques hommes pervers. Aussi à peine les infa- par Nous à Nos sujets, fut mis au jour. Comme les adtigables auteurs de ces agitations qui déjà s'étaient op-/versaires implacables du repos et de l'ordre public n'aposés à un autre édit publié d'après Nos ordres par le vaient rien tant à cœur que de tenter les derniers efforts même Cardinal pour la bonne éducation du peuple, con contre le gouvernement pontifical, d'agiter le peuple nurent-ils Nos avertissements, qu'ils ne cesserent de par des mouvements et par des soupçons continuels, ils ne cossaient soit par des écrits, soit dans les Cercles et plus d'ardeur les multitudes imprévoyantes et de les les associations, et par toute autre sorte d'entreprise, de calomnier le gouvernement et de le flétrir du reproche trer dans ce calme objet de tous nos vœux, comme si d'inertie, de dol et de frande, quoique ce même gouverce conseil cachait le pernicieux dessein d'endormir les nement s'appliquât de tous ses soins et de tout son poupeuples, et de leur faire accepter plus facilement dans voir à mettre en activité le plus promptement possible la suite le joug d'une dure servitude. Des lors un grand ce Statut si désiré. Et ici Nous voulons suire savoir à nombre d'écrits pleins d'outrages, d'insultes amères et tout l'univers qu'en ce même tomps, ces hommes, perde menaces Nous furent adressés; Nous les avons en sévérant dans leur dessein de boulverser l'Etat pontisevelis dans un éternel silence et livrés aux flammes. fical et toute l'Italie, Nous ont proposé la proclamation Or, pour que ces hommes ennemis pussent saire croire non plus seulement de la constitution, mais de la répuaux faux dangers dont ils menaçaient le peuple, ils ne blique, comme l'unique refuge et l'unique ressource de craignirent pas d'accréditer le bruit forgé par oux d'une salut pour Nons et pour l'état de l'église. Elle Nous conjuration mensongère; ils jeterent la crainte dans le est encore présente cette houre de la nuit; Nous les le, il fant que l'instituteur soit instruit, méthodeque, di-

blement trompés par les artisans de mensonge, osaient l'instituteur incapable d'apprécier convenablement bien prendre leur parti et nous presser de proclamer la république. Cela seul, indépendamment d'autres preuves innombrables et si graves, démontre évidemment que les demandes d'institutions nouvelles et le progrès si hautement proclamé par les hommes de cette espèce tendent uniquement à exciter des troubles perpétuels, là détruire totalement et partout les principes de la justice, de la verta, de l'honneur et de la religion; à établir, à propager et à assurer an loin, au grand dommage et à la ruine de toute société humaine, la domination de cet horrible et lamentable système, radicalement le socialisme on le communisme.

Mais bien que cette noire conspiration ou plutôt cette série non intercompue de constitutions fut claire et maniseste, cependant, par la permission de Dieu, elle demeura inconnue à besneonp de ceux à qui la tranquilli-té publique devait pour tant de causes être principalement chère. Et bien que les infatigables fauteurs d'anarchie donnassent lieu aux plus graves soupçons, il ne manqua pas de certains homines de bonne volonté qui leur tendirent une main amic, espérant sans doute qu'ils pourraient les ramener dans le chemin de la modération

Cependant, un cri de guerre éclata tout à coup dans l'Italie entière : une partie de Nossujets s'en émut et courut aux armes, et voulut, malgré Notre volonté, passer les frontières de l'état pontifical. Vous savez, vénérables Frères, comment remplissant nos devoirs de Souverain-Pontife et de prince, Nons avous résisté aux injustes désirs de ceux qui prétendaient Nous entraîner à faire cette guerre, et qui demandaient que Nous envoyassious nu combat, c'est-à-dire à une mort certaine, une jeunesse inexpérimentée, recrutée tout d'un coup, sans ancune habitude de l'art militaire, sans discipline. et privée de chefs capables et de subsides de guerre. Et on nous demandait cela, à Nous qui, élevé malgré Notic indignité, et par un impénetrable dessein de la Providence, au faîte de la dignitéa postolique à Nous qui tenant la place de N. S. J. C. sur cette terre, avons reçu de Dieu, auteur de la paix et ami de la charité, la mission d'embrasser dans l'égale tendresse de Notre paternel amour tous les peuples, toutes les nations, toutes les races, de pourvoir de toutes nosforces au salut de tous, et de ne jamais appeler les hommes au carnage et à la nort! Quo si chaquo prince no pent jamais entreprendre la guerre sans de légitimes motifs, qui donc sera issez prive de jugement et de raison pour ne pas voir évidemment que l'univers catholique exige du Pontife romain, à bien meilleur titre, une bien plus éclatante justice et des causes bien plus graves, lorsqu'il voit ce Contife lui-même déclarer la guerre? C'est pourquoi, dans Notre allocation prononcée en Votre présence le 29 avril de l'an passé, Nous avons déclaré publiquement que Nous étions complètement étranger à cette guerro. Et dans ce même temps. Nous avons répudié et rejeté le rûle qui Nous était insidieusement offert. tant de vive voix que par écrit, et qui était aussi injurioux à Notre personne que pernicieux à l'Italie, à savoir de présider au gonvernement de la république italienne. C'est ainsi que nous avons pris soin, par une singulière miséricorde de Dieu, d'accomplir la charge que Dieu hi-même nous a imposée, de parler, d'avertir et d'exhorter; et nous avons la confiance qu'on ne pourra pas nons adresser comme un reproche la parole d'Isaïe: · Malheur à moi, parce que je me suis tu! " Plut à Dieu qu'à nos discours, à nos avertissements, à nos exhortations paternelles, tons Nos fils cussent prêté l'oreille!

Vous vous souvenez, vénérables Fréres, quelles clameurs, quel tumulte furent excités par les hommes de cette turbulente faction après Notre allocution, et comment on Nous imposa un mosistère laïque en opposition non-senlement à Nos vues et à Nos principes, mais encore aux droits du Siège apostolique. Nous avions pré-vu l'issue malheureuse de la guerre d'Italie, lersqu'un de ces ministres n'hésita point à affirmer qu'on prolongerait cette guerre malgié Nous malgré Notre résistance, et sans la bénédiction positificale. Ce ministre faisant la plus grave injure au siège apostolique, ne craignait point de proposer la séparation de la puissance temporelle d'avec la puissance spirituelle du Pontise ro main. Peu de temps après, ce même ministre alla même jusqu'à dire de Nous des choses qui mettaient pour ainsi dire le Souverain-Pontife en dehors du droit des gens. Le Seigneur juste et miséricordieux a voulu Nons humilier sous sa main puissante, lorsqu'il permit que por lant plusieurs mois la vérité d'une part, et le mensonge de l'autre, se livrassent un violent combat terminė par l'élection d'un ministère nouveau qui luimême fit bientôt place à un autre, dans lequel se trouvaient réunis le talent, le zèle du bien public et privé, et le respect pour les lois. Mais la licence effrénée et l'andace des passions perverses, élevaient de jour en jour une tête plus menaçante; les ennemis de Dieu et des hommes enflammés du désir insatiable de tout dominer, de tout dévaster, de tout détruire, n'avaient plus d'autre pensée que de fonter aux pieds les lois divines et humaines pour satisfaire leurs passions. De là, ces machinations ourdies d'abord dans l'ombre, puis bientôt éclatant en public, ensanglantant les rues, multipliant des sacrilèges à jamais déplorables et se portant contre Nous dans le palais du Quirinal, à une violence jusqu'alors inconnue. - A continuer.

> BUREAU DE L'EDUCATION, Montreal 4 juin 1849.

Ciculaire No. 12.

Mais pour s'aquitter utilement de cette tâche difficipeuple, et par le plus odieux mensonge, ils proclame. avons encore devant les yeux ces hommes qui, miséra. ligent, exemplaire, je dirais même sympathique. Car Ain, Rhône et Loire,

Suite.

la hauteur de la mission honorable et toute deconfiares dont il est chargé, de se soumettre volontiers à ses devoirs et de remplir fidèlement ses obligations, manquire son but quelles que soient d'ailleurs les lois d'éducation et les règlements scolaires, et ce, pour cette raison toute naturelle et toute simple: qu'on ne pant enseigner ce qu'on ne sait pas, et que l'instituteur ignorant, paresseux immoral, formera des sujets semblables à lui.

On prétend souvent que ceux qui enseignent, les autres ont une instruction suffisante, s'ils sont au fait de ce qui est rigoureusement nécessaire pour tenir leur contraire à la raison et au droit naturel, et qu'ou appelle classe. Cela serait vrai, si ceux qui enseignent les autres étaient de simples moniteurs d'école enseignant sous la surveillance immédiate d'un instituteur habito

et actif, mais ils sont plus que cela. Le devoir des instituteurs ne se réduit pas à communiquerfala jeunesse certaines connaissances superficielles dont le soin de les faire approfondir est dévolu a d'autres personnes ; ils ont la mission de faire profiter leurs leçons an développment harmonique de la totalité des facultés humaines, an physique et au moral ; ce qui suppose une capacité intellectuelle et une sollicitude qu'on ne saurait rencontrer ensemble à un degre suffisant chez un homme peu instruit.

La fermeté de caractère, la solidité dans les principes, et la certitude et la sagesse dans les actions, si necessaires an chrétien, à l'homme d'affaires, à l'homme d'état, dépendent en grande partie de son éducation. Sa constance dans la bonne voie, dans la pratique des vertus, sa pendence dans l'exercice de ses droits, sa fidélité dans l'accomplissement de ses devoirs, et son habileté et son succès dans la vie active en sont le résultat. Il est donc très-important de diriger l'éducation de la jeunesse de manière à la rendre moralement et physiquement forte, réfléchie et capable, et à ne pus l.: laisser sujette à être chaque jour en proie à cette foiblesse, à cette flexibilité de caractère, à cette mobilité, à cette cruelle incertitude qui en font le pitoyable jouet de tous les évènements, de tous les individus qui l'atteignent tour à tour.

Pour éviter cet état de choses qui, lorsqu'il a lieu, fait le malheur et la houte des individus et des peuples. it importe beaucoup de donner des directions aux instituteurs. Or, ils en ont dejà en, dont ils ont pu tirer par dans l'intérit de l'education populaire, que je leur ni données dans mes circulaires, émanées à diverses époques, depuis que je sois en office, et surtout dans cel-

les Nos. 9 et 11, et je dois les y référer avec confiance.
Mais outre cela, il faut encore le concours actif et perseverant de tous les amis de la cause, surtout calai du clergé, des visiteurs et des commissaires d'école. Il reste, par conséquent, à ces hommes distingués qui s'intéressent au progrès de l'instruction populaire dans le Bas-Canada, un grand devoir à remplir, mais dont ils ne comprendrent bien toute l'importance, toute la portée, et toute l'obligation, que dans son accomplissement fidèle et constant.

Ils le feront donc avec un redoublement de zele et de dévouement pour le plus grand succès d'une aussi belle cause.

D'ailleurs ce sera le moyen d'épargner aux habitants une législation plus coërcitive, et une contribution additionnelle, pour subvenir aux dépenses qu'entraînerait une loi d'éducation dont le fonctionnement serait consie entièrement à des autorités stipendiaires.

La loi amendant l'acte d'éducation 9 V., ch. 27, lo fait d'une manière à ne pas en altèrer les principes et à n'exiger des contribuebles, des commissaires d'école et des instituteurs, dans l'exercice de leurs droits et dans l'accomplissement de leurs devoirs respectitifs. rien qui puisse les obliger à dévier essentiellement de la marche qu'ils ont saivie depuis trois ans, lorsque, fidèles à l'esprit de la loi, ils ont franchement fait tout

ce qui était en leur ponvoir pour en atteindre le but. La loi amendani la 90. V., ch 27, la rend généralement plus claire et plus forte, saus la faire plus arbitraire ni plus coërcitive. Au contraire, en dounant plus de certitude au fonctionnement de la 9c. V., et une plus forte carantie d'un bon résultat général, la loi l'amendant lui imprime un caractère de libéralité et de bienveillance qu'elle n'avait pas avant. Par exemple, elle rend les membres du clergé eligibles sans exiger la qualification en propriété voulue par la 51e clause de la 9 V., et, tout en rendant son fonctionnement partout nécessaire, elle donne aux contribuables le pouvoir. pendant le premier mois de l'année scolaire, de former la somme requise par contributious volontaires, et aux commissaires d'école le droit de former ainsi par arrondissement la part de la somme voulue par la loi, lorsque les habitants, bien disposes, auront préféré de la former par contribution volontaire.

De plus, les commissaires d'école pourront faire contribuer les habitants à la construction de maisons d'école, soit par municipalité ou par arrondissement, suivant le besoin et les circonstances, et lorqu'il s'agira de fixer les limites des arrondissements, et le site d'une maison d'école, les contribuables qui pourraient, par ces procédés, être lésés, auront le droit d'en appeler à la décision de trois visiteurs non commissaires d'écoles

et du surintendant de l'éducation. En sus de leur cotisation pour écoles, les habitants, ne seront tenus de payer le taux par mois que pour leurs enfants résidants qui seront de 7 à 14 ans, et auront en même temps le droit d'envoyer aux écoles, en payant le même taux, tous leurs enfants de 5 à 16 aus, ce qui est un grand avantage .- A continuer.

LYON.-Un décret du président de la République met en état de siège la ville de Lyon et tonte la circonscription comprise dans la 6e division militaire. Cette division comprend les cinq départemens suivans : Isère, Drôme,

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL 10 JUILLET 1849.

"LES PARTIS EN CANADA.

Le Tablet de Londres. l'organe des catholiques d'Angleterre et d'Irlande, contonait dans sa seuille du 16 juin un bien bon article sur les affaires du Canada Nous en traduisons la fin, qui contient de bien dures vérités :

" Il est clair comme le jour, dit-il, que la question est entre le peuple des deux Canadas d'une part, et de l'autre les exploitateurs (jobbers) corrempus du pacte de famille. D'un côté, sont les loyaux et les hommes bien disposés; de l'autre, une conspiration désespérée entre. les corruptionistes et annexionistes affamés et à jeun, et les républicains rouges de cette colonie agitée. Cette dernière assertion peut paraître étrange, mais elle est vraie. Le lecteur doit avoir remarqué que le bien connu Papineau marche avec Sir Allan MacNah daos son hostilité à Lord Elgin. Bien qu'il soit le seul représentant Français qui agisse ainsi, il n'est pas seul hors de la chambre. Il travaille assidument à former par la pre-se un nouveau parti français, dont les principes sont L'AB-SENCE DE CROYANCES RELIGIEUSES, le républicanisme et la RÉVOLUTION. Il est l'organe de Ledru Rollin parmi les Canadiens-Français, l'apôtre d'une révolution religieuse et sociale parmi les heurenx habitants des bords du St. Laurent. La haine de l'Angleterre, la haine de la monarchie et la haine de la contrainte religieuse sont ses principes moteurs; et dans ses efforts pour atteindre ces buts, il a à lutter confre toute l'influence et les travaux vigoureux de l'Eglise catholique et des prêtres. Avec conx-ci se trouvent les loyaux Montagnards-Ecossais, les Baptistes anglais si perseverants et si industrieux, tous ceux qui dans la province tendent à des buts pratiques par des movens convenables. Contre enx est la faible coalition d'un pur despotisme d'un côté, et d'une anarchie nou moins complète de l'autre. La moitié de cette coalition est dépeinte avec assez d'exactitude, dans ces discours si bien connus de la "Montagne" Française, et ces actes non moins connus des suiseurs de barricades à Paris. L'autre moitié peut se connaître, avec autant d'exactitude, par une lettre comique d'un certain M. T. S. Brown, qui sait connaître les raisons qui l'ont engagé à signer la pétition pour le rappel de Lord Elgin."

LES VUES DES TORIES.

La Minerve d'hier soir contenait quelques réflexions au sujet des tories et du Bill d'Indemnité. Notre confrère fait voir tout l'odieux de la conduite des tories qui se sont si longtemps vantes de leur loyante et qui aujourd'hui parlent de se separer de la Mère-Patric! Il fait voir combien ils auraient crié fort si les Canadiens avaient parlé de s'annexer à un pays ÉTRANGER! Nous sommes bien aise que la Minerve ait placé là le mot " étranger." Il aura pour effet de faire comprendre quel patriotisme il peut y avoir a livrer son pays à des étrangers, sous prétexte que par là ou se débanassem à tout jamais des criailleries d'un parti et de ses insinnations mechantes contre les Canadiens-Français. Notre peuple, qui jug : bien et qui connait l'intérêt du pays, comprendra que le bonheur ne saurait être attaché irrévocablement à une annexion avec un pays elranger. et qu'il vant toujorus mieux pour un peuple qui tient un peu à sa langue, à ses mœurs, à ses institutions, à sa nationalité enfin, de se faire un nom et une position luimême, et suivre la route la plus propre à en procurer la conservation. Il ne devra done jamais consertir à une absorption par un état étranger, absorption qui lui fair par là même perdre son nom, perdre ses caractères distinctifs, perdre enfin son mode actuel l'existence, pour en prendre un antre qui ne donnerait de grandeur qu'à des étrangers.

Voici maintenant les paroles de notre confrère de la

Minerve:" Aujourd'hui, nous sommes en droit de demander ux tories qui s'appellent eux-memes ex-loyaux, quels ont les plus sidéles sujets d'enx on de nons ; juels sont eux qui respectent plus les lois, l'autorité, l'ordre et a propriété, d'eux ou de nous ? Pour la première sois on à peu près que leurs sentiments sont frois-és, que leurs opinions ne prévalent pas et sont contrariées par le gouvernement, et qu'ils ne sont plus payés pour gouverner à leur gré, ils perdent de suite toute confiance dans la mère-patrie, tout sentiment de loyanté, et veulent à tout prix se séparer de cette mère-patrie qu'ils ont affecté de tant chérir, parce qu'elle nous opprimuit à leur profit. Aujourd'hui qu'elle nons rend justice, ils se dégoutent d'elic. Combien d'années n'avons-nous pus combattu constitutionnellement et sans succes pour obtenir justice et sans nous décourager? Quels cris n'auraient pas ponssés nos adversaires, si nous avions parlé aussi ouvertement qu'ils le font de la séparation de la mère-patria et de l'annexion à une puissance ETRANGÈRE? On serait assurément venu détruire nos imprimeries, nos propriétés, les demeures des chess et on unrait mis leurs têtes à prix. Heureusement que nous sentons mieux aujourd'hui ce que c'est que la liberté, et nous ne serons reproche à personne d'exprimer raisonnublement ses désirs et volontés. Les tories sont désespérés de ne pouvoir jamais reprendre l'ascendant sons le système actuel de gouvernement ; voilà pourquoi ils sont degoutés du gouvernement anglais et veulent à

LE FREEMAN'S JOUPNAL DE N. Y.

tout prix s'en débarrasser."

C'est avec une vraie consolation que nous voyons que le Freemon's Journal de New-York vient d'augmenter considerablement son format. C'est un excellent journal; il est l'organe de plusieurs évêchés, et combut le combat du seigneur contre les ennemis de la religion catholique. Il a fort à faire dans sa tâche; car l'infidélité et les mauvais principes ne manquent pas sux Etats-Unis. Mais notre confrère est à la hauteur de sa mission; plus les obrtacles sont grands, plus son zèle et ses efforts augmentent. Voilà pourquoi il se présente aujourd'hui avec une seuille presque double de la précédente, sans gueurs? pour cela augmenter le prix de la sonscription qui n'est que do \$3,5 par année.

Ceux de nos lecteurs, qui connaissent la langue anglaise, ne devraient pas se passer d'avantage du Freeman's Journal. Ontre qu'ils y trouveront des articles de polémique conduite avec talent et décorum, ils y lirent des articles de la meilleure littérature et s'y tiendront au conrant des nonvelles religiouses et politique de l'ancien et du nouveau monde. Nous les engageons donc à patroniser le Freeman's Journal, anquel nous sonhaitons un plein et entier succès.

Maintenant que la question de l'indemnité est arran gée et que tout appel est devenu impossible, nous pensons que le peuple de ce pays a autre chose à faire qu'à se déchirer et à fomenter une guerre sourde qui tôt ou tard deviendrait une guerre civile. Il faut que les idées mesquines dequelques chefs désappointés et mécontents de n'être pas au pouvoir sassent place à de sérieuses considérations sur notre état actuel. Le Pilot de samedi traite ce sujet d'une manière remarquable; nous en traduisons l'extrait suivant qui renferme de bien bons conseils et des réflexions judicienses:

" La grande question du jour, dit-il, est maintenant terminée. La chambre des communes en Angleterre a prononcé un jugement décisif, et il ne peut être suit d'antre appel. Ponrquoi donc des partis, opposés d'opinions les uns aux antres, continueraient-ils à se quereller et s'i jurier? Penquoi continuer à perdre mutilement un temps précieux en recherches de nouveaux sejets de plaintes, et en accusations et condamnations réciproques? Nous pouvous bien mieux employer notre temps. Essayons d'avoir des idées claires au sujet des vrais intérêts de la colonie, de ses ressources, de ses moyens et de sa susceptibilité d'avancement. Etudions le Canada. Prêtons une oreille attentive à ceux qui sont prêts à nous fournir les résultats de l'examen et de l'expérience, et dont les enseignements peuvent nous mettre à même d'udep et les mesures propres à procurer l'avantage de l'individu et du public. Par dessus tout, préparons nous, avec soin et avec un grand esprit d'entreprise, à la nouvelle ère qui s'annonce. L'opération du bill de navigation, qui entre en force en janvier prochain, ouvrira à ce pays aussi hien qu'à nos voisins, un champ commercial d'une étendue presque sans hornes. Non espérons qu'un véritable sentiment d'intérêt engagera le gouvernement des Etats-Unis à traiter cette mesure avec une générosité réciproque. Les deux pays rivaliseront alors d'activité et de sage énergie. La paix, essentielle à la prospérité de tous deux, sera une bénédiction permanente. Sous son heureuse influence, les rapports commerciaux s'étendront de tous côtés, jusqu'a ce qu'on ait obtenu un échange complet d'avantages de profits. Tousles bras travailleront. Tous les esprits seront occupés Une rivalité bienfaisante fera naître des projets gigantesques, et il ne manquera pas de puissance pour les mettre à exécution. En un mot, nous n'avons aucune crainte sur la destinée suture du Canada. Possédant en lui-même tous les éléments de la grandeur, il doit devenir un pays prospère, si le peuple profite promptement et énergiquement des avantages qui lui sont maintenant offerts."

On sait que les partisans de M. Papineau, et ils sont en grand nombre..... dans certains hureaux, font de leurs pieds et de leurs mains, et surtout de leurs plumes, pour faire croire au peuple que l'annexion aux Etuts-Unis est pour les Canadiens le nec plus ultrà du bonheur. Ils ajoutent qu'ils sont prêts à se joindre aux tories, qui scion eux, travaillent pour l'annexion. Les habiles gens ne se sont pas aperçus que les tories ne désiraient rien si fortement que de les compromettre en les faisant prononcci eu saveur de l'annexion, et pourvoir ensuite les traîter des jolis noms de traîtres et de rébelles ; c'est pourtant ce qui arrive. Car la Gazette de Montreal de samedi se prononce contre l'annexion tout en pariant de l'indépendance du Canada, à être obtenue par des moyens paisibles. La bénigne Gazette! La croira qui voudra. Neanmoins elle desire continuer à être sur un bon pied avec ses amis "les amis de M. Papineau," et tous ceux qui ne veulent ni des prêtres ni des rois! Bien du plaisir dans son affection.

L'Avenir, en déversant l'injure sur notre clergé et un grand nombre de no; meilleurs citoyens, avait oublié Phon. M. Morin. Mais dans sa feuille de samedi, il s'en donne à cœur-joie, et essaie de flétrir la tvie publique de l'orateur de la chambre basse.

Nous n'entreprenons pas de relever toutes les inexacitudes (pour ne pas dire plus) de l'article en question, parce que c'est inutile. L'Avenir est un journal dont le caractère est trop bien connu, pour que ses avancés malicioux et ses réflexions pleines d'erreurs puissent le moins du monde diminuer chez nos compatriotes l'estime et le respect qu'ils ont à si bon droit pour l'hon. M. Morin.

Un correspondant écrit au Pilot une lettre datée du opuleux et libéral comte de Middlesex, et qui se termine comme suit:

"Quelques-uns des journaux tories en saveur de l'annexion ont l'impudence de calomnier les troupes anglaises maintenant dans Montréal, en disant qu'elles refuseraient d'étouffer les troubles que pourraient causer les prétendus loyaux! Qu'ils osent l'essayer! Mais quand même vous n'auriez pas de troupes, les Hauts-Canadiens marcheraient volontiers pour abattre des procédés semblables à ceux qui ont dernièrement dégradé la capitale et le pays."

Nous ne savons pas de quel œil les tories et annexionistes regardent cette déclaration; çà ressemble pourtant foit à un avis?

La ligue vient encore de trouver des écueils à Saltfeet, dans e Hant-Canada. Le 30 juin, il a été convoqué une assemblée pour former une branche dela ligue, et après avoir entendur un bien long discours en faveur de cette société, l'assemblée a adopté à une immense majorité une résolution portant qu'il ne convient pas d'établir la ligue, puisque, d'après les explications de l'orateur, c'est une association qui est propre à exciter les passions, à pousser les partis les uns contre les autres, et à détruire l'harmonie qui doit exister chez tout peuple civilisé et chrétien. - Que dîtes vous de cela, MM. les li-

L'hon. M. Moffatt, président de la ligue est allé à

To ronto, accompagné de l'hon. M. Robinson. Une cencanon, et se sont attelés à son cab qu'ils ont traîné jus- offrons nos remerciments à qui de droit. qu'à la résidence de M. Mossatt. Le Globe trouve que c'est une expédition bien glorieuse ! Le soir, il y a eu un diner en l'honneur de M. Moffatt ; il s'y trouvait 44 convives. Ce sont là des nombres très imposunts pour le foyer du torysme!

Le Mirror de Toronto contient dans sa feuille du 6 e passage suivant à l'adresse des annexionistes :

"Bien-aimés annexionistes tories, ne vous laissez pas tromper. Vous désirez l'annexion. Procurez-vous a. Vons aurez toute la gloire; mais vons aurez aussi tonte la bataille. Passez vos têtes dans le licon; et combattez ou soyez pendus. Consolez-vous avec la réflexion que vous mourez pour la liberté (!), ou bien vivez a vec d'autres qui n'ont pas grand empressement à se faire pendre comme rebelles, dans le cas où le patriotisme trouverait sa récompense sur l'échafaud ou dans les dongeons de la Bermude. Marchez donc. "Dulce et decorum est pro patria mori," ce qui veut dire, " une corde bien graissée est une cravate des plus commodes."

Nous voyons par la Gazette Officielle de samedi que es paroisses de St. Léon-le-Grand, de St. Urbain Premier et de la Présentation viennent d'être érigées civi-

Par la même Gazette, nous voyons aussi qu'une proclamation érige le township de Forsyth, dans le comté le Mégantic.

La Gazeite Officielle de samedi contient la nomination de Thomas Pope, écr., comme avocat dans le Bas-Canada, et celle des commissaires pour les pertes de la rébellion; ces commissaires sont les mêmes que ceux cités dans notre dernière seuille.

Au 6 courant, il avait été émis pour £400.207 de bons provinciaux; il en était rentré pour £272,205; il y en avait en circulation nour £128,002.

Jeudi dernier, un chartier, du nom de Doolan, est ombé du haut de son cab. dont la roue lui a passé sur le corps. Il a succombé au bont de quelques heures.

Nons voyons avec plaisir qu'actuellement le gouvernement responsable est en pleine opération à la Nonelle-Ecosse. L'hon. Robert Huntingdon, M. P. P., iyant été nommé Secrétaire-Financier, a dû se soumettre à devenir candidat à la représentation; sa réélection paraît certaine.

C'est, nous croyons, le 18 du courant, que s'assemble Kingston la fameuse convention de la ligue. Les tories en attendent mer et monde; qu'ils se rappellent pourtant la montagne du fabuliste Lafontaine.

Les journaux tories continuent à annoncer que S. E. Lord Elgin va partir prochainement pour une tournée dans le Haut-Canada.

Le Révérend Thomas Rattrag, de Hamilton, vien' de se séparer de l'Eglise Méthodiste-Wesleyenne; non s supposons qu'il entend fonder une nouvelle congrégation

L'hon. Malcolm Cameron vient de se rendre à Brandford, H. C., où il doit lui être donné un grand diner pu-

Par un état des produits qui sont descendus par le fleuve et les canaux depuis le commencement de la navigation jusqu'au 30 juin inclusivement, pour les années 1848 et 1849, nous voyons qu'en 1848 le revenu provincial a été nour cet objet de £3664 " 14 " 3, et en 1849 de £5325 " 1 " 8, donnant pour cette année une augmentation de £1660 " 7 " 5.

sur le canal de Chambly, par lequel passe une immense quantité de bois destinés aux Etats-Unis.

Nous continuons à avoir des chaleurs vraiment tropicales; c'est à faire mourir sur les chemins. Aussi rapporte-t-on plusieurs morts subites et quelques décès occasionnes par des conps de soleil. Ce sent autant d'avis de se tenir sur ses gardes, d'être prudent et d'éviter les excès. La chaleur actuelle a encore un autre inconvénient, c'est de nuire aux campagnes. On nous dit en effet que dans les environs de cette ville et généralement dans les townships de l'est le foin est complètement brûlé par le soleil; en sorte que l'hiver prochain on peut s'attendre à le voir à des prix exerbihitants. Les cultivateurs craignent aussi pour leurs grains qui souffrent déjà beaucoup, et quelques uns prétendent que, si la sécheresse dure encore 6 à 8 jours, les récoltes seront nulles. Il faut néanmoins espérer que nous allons bientôt avoir de la pluie, et que par là toutes ces craintes cesseront sons pen.

Le Mercury de Québec préter qu'il y a eu 5 ou 6 cas de choléra à l'hopital de la Marine.

Nous apprenous par le Freemin's Journal de N. Y. que l'abstention de la viande les jours d'abstinence et le vendredi n'est plus prescrite dans le diocèse de New-York d'ici au premier de septembre, en conséquence du choléra.

Le 7, à New-York, 64 nouveaux cas de choléra, et 22 dècès; le 6, 148 décès à Cincinnati; le 6, 11 décès à Richmond; du 25 juin au 6 juillet, 12 décès à Washing. ton; du 17 mai au 6 juillet, 674 décès à New-York.

Le 8 courant, il est mort à New-York 27 personnes du choléra; hier, il en est mort 46. Le 8, à Philadelphie, il y a en 10 décès.

Le R. P. Mathew doit commencer cette semaine à prêcher la tempérance aux Etats-Unis.

Dernierement, Mgr. de Cincinnatia confirmé 107 per sonnes, dont trois allemands et plusieurs américain convertis.

Le 5 courant, Mgr. de Baltimore a confir m 100 et quelques personnes, dont treize convertis.

Nous accusons réception des " Réglements du bureau taine de tories, nous dit le Globe, l'y ont reçu au son du central pour la conservation de la santé publique," et

> Le Tablet de Londres termine un article sur l'expedition Française à Rome et sur les troubles de l'Europe, par les paroles suivantes : " Pendont que les manvaises passions sont déchainées contre elle, Sa Saintetédemeure en possession, de ceque tôt ou tard on trouvera être un immense pouvoir ; c'est la connaissance certaine de ce qu'elle est et de ce qu'elle devrait être, et la ferme résolution de n'accepter aucun compromis qui ferait d'elle autre chose que cela."

> La Presse de Paris annonce que les Autrichiens ont hombarde la malheurense ville de Vénise durant 70 heures et avec 30 batteries. Les Autrichiens voudraient s'emparer du fort Brendolo, sans lequel il est impossible d'affamer la ville. On pense que les assiegeants auront fort à faire, s'ils veulent réellement prendre la ville d'assaut.

> A ses derniers moments, le maréchal Bugeaud a reçu les sacrements de la main de Sa Grâce Mgr. l'Archer vêque de Paris, qui, nous regrettous de l'apprendre pales journaux de Paris, est elle-même attaquée du cho-

> Les journaux de Paris annoncent que le général Montholon était pris du choléra.

> Un médecin de Parisa, dit-on, découvert, par de nombreuses expériences, que l'existence du choléra doit être attribuée en partie au manque d'électricité dans l'atmosphère, et que, du moment que cette électricité revient en une quantité sussisante, l'épidémie diminue.

> L'épiscopat autrichien est actuellement réuni en concile provincial à Vienne; on attend beaucoup de vien de ce concile. Les évêques assemblés sont au nombre de cinquante.

Nos lecteurs trouveront sur la première page la première partie de la magnifique allocution de N.S. P. le Pare. C'est un document qui mérite d'être lu et médité attentivement.

Une correspondance sur les "Fêtes Religieuses," en réponse à une attaque faite à ce sujet par un certain journal, paraîtra vendredi.

Voir la dernière page.

FAITS DIVERS.

MORT DE M. WILSON. - Nous regrettons d'aunoncer que M. Wilson, le célèbre chanteur écossais, qui venait de donner quelques concerts en cette ville, est mort subite ce matin, an retour d'un petit voyage qu'il a sait samedi an lac Saint-Charles. On nous d t qu'il a fait l'imprudence de boire de l'eau à la glace. On attribue de même à des imprudences les autres morts subitement qui ont eu lien en cette ville depuis quelques jours.

ACCIDENT DEPLORBLE A LA MALBAIE.-Le jeudi 28 du mois dernier, la famille de M. George Duberger, arpenteur, a été visitée par un accident bien déplorable. Ce jour-là, vers les einq heures du soir, M. Duberger, après quelques jours d'absence descendait de sa voiture, quand il aperçoit autour de son établissement, situé dans le village, immédiatement sur le bord de la rivière, un groupe de monde considérable, qui, en ce moment même, lui apprenait la disparition d'un membre de sa famille, une jeune enfant agée de deux nos et demi, qui depuis environ deux heures ne pouvait être retrouvée. quoiqu'une cinquantaine de personnes en fissent volon. toirement la recherche, taut dans les bois des environs que dans la rivière, qu'on suppose en définitive être le lieu où la panvre enfant aura terminé ses jours en y tombant. Quoique depuis cette malheureuse journée Il paraît qu'il y a actuellement une grande activité les recherches des généreux voisins n'aient cessé, elles sont encore sans succès. Il est vrai que la famille éplorée de M. Duberger n'a plus l'espérance de revoir la petite infortunée vivante, mais il lui reste au moins celle de retrouver son corps et de lui rendre les derniers de-

LES FEUX,-Continuent à ravager les forêts du Nou veau-Brunswick. Une lettre de Snint-André du 19 juin dit que tout un village à New-River, y compris la scierie de MM. Fry et Farnham, a été détruit avec une grande quantité de bois de sciage. Plus de cent personnes furent obligées de gagner le rivage pour sauver leur vie. Le seu éclatait des deux côtés de la rivière à la fois et atteignait d'autres scieries. La destruction de maisons de ferme, de grains, etc., est immense. A Frédéricton, la cour a été obligée d'interrompre ses séances, et les habitants enterraient leur argenterie et autres effets précieux, dans la crainte que la ville ne fût envalue par le fen. A Barrsbord (Nouvelle-Ecosse) le 12 juin, le seu a consumé une quinzaine de maisons et autres bâtiments. Les bois étaient en seu dans toutes les directions. A. Amherst le meme jour, l'habitation de M. Silas H. Morse, belle maison à deux étages, est devenue la proie des flammes, avec deux granges et d'untres bâtiments. Plusieurs églises de campagne ont Canadien.

DE LA VERITE .- On lit dans la Gazette de Québec d'hier-Nous sommes entourés par une population Canadienne Française qui,en 1837,a pris les armes contre ce mêmegorvernement qui nous repousse maintenant." Ces quelques ligues contient un mensonge malicieux. Une minime, très minime fraction des Canadiens-français a pris les armes en 1837. Mais quand il serait vrai que les Canadiens en masse cussent pris les armes en 1837 contre le gouvernement cette révolte général aurait été plus justifiable que celle des Tories de 1849. En 1837, les Canadiens étaient depuis des. années, insultés; outragés ; une oligarchie etrangère au pays hostile à la race française, gouvernait despotiquement la majorité. En 1849, cette oligarchie qui a perdu les gros sons et les honneurs du pouvoir, qui ne peut se résigner à voir la majorité gouverner la minorité, s'insurge, crie, tempête ; menace de s'annexer a la republique voisine. Les Tories peuvent bien s'ils le désirent quitter le Canada pour aller, habiter la république voisine personne ne les, regrettera.--C'est le seule mode d'annexion qui, soit en leur pouvoir. car quant à s'annexer en annexant le pays, nous voyons à, sela une petito difficulto, s'est qu'il faut que Jean-Baptisto, V WIT y consonte.

le produit est destiné à Pie IX, et que l'on évalue s'être Mevee'a une somme d'environ \$6,200. Une quête semcatholiques de l'Union, et l'on peut porter dès à présent le montant total réuni de cette manière à quelques \$50,000. Une polémique a été entamée dans le courant de la semaine dernière, par la Tribune de New-York, sur la destinauon ultérieure des sommes recueillies en cette occasion. Suivant ce journal, etles allaient fournir à Pie IX le moyen de combattre ses sujet robelles, et par suite la collecte perdait de son caracture religieux, du moment où elle avait un but politique. Dans une double lettre, émite avez beaucoup de talent et de chaleur d'ame, Mgr. Hughes, évêque de New-York, à repoussé l'imputation d'avoir un seu! moment l'idée de faire aux bourses américaines un appel conre les républicains romains. La quête de dimanche neu pour but unique, de fournir des ressources personnelles au pontife exilé à Gaëte. Courrier.

LE 4 JUILLET.-L'anniversaire de l'indépendance américaine a été célébré à New-York avec un rare enthousiasme. L'absence des troupes, dont quelques compagnies seulement sont sorties dans la matinée en Otant à cette sète nationale queique chose de son caractère officiel ne lui a rien enlevé de son élan. Loin de là les sentiments de la population se sont traduits pent-être d'une manière plus animée, plus bruvante encore qu'à l'ordinaire. Depuis longtemps pareille quantité de poudre n'avait été brûlée dans une soule ionrnée, ni d'une manière plus joyeuse. Nul accident d'ailleurs-sanf quelques blessures occasionnés ca et là par l'imprudence - n'est venu troubler cette gélébration imposante par son ensemble et sa sponant iété. Courrier.

MEXIQUE .- Le Mexique paraît être dans une situation plus critique que la Californie. La convention passée entre li gouvernement et le chef principal des insurgés de la Sierra Madre, se trouve rompue, par suite lu refus des autres chefs d'y donner leur namesion. La lutte a repris en consequence avec autant d'ardeur que jamais, et les intrigues annexionnistes qui se poursuivent à Tampico donnent à l'insurrection un point d'appui en même temps qu'un bit plus nettement déterminé. De feur côté, les partisans de Santa Anna se remettent à l'œuvre, et l'on aarlait d'un soulèvement imminent à Tobasco. Tout cela, joint à la guerre Endienne qui menace de s'allumer sur toute la frontière contribue à former une situation des plus graves pour le pays des plus difficiles, des plus précaires pour le gouvernement. Celuj-ci poursuit, au milieu de toutes ces difficultés rennissantes sous ses pas, la tache laborique qu'il a entreprise .--Mais ces efforts pour améliorer la situation financière ilu Mexique, pour y favoriser quelques progrès industriels ne sauraient produire de résultats serieux, tant que les choses marcheront ainsi. Dejà le projet de télégraphe électrique. dont nous partions dernièrement, paruit être abandonné, et nous craignons bien que le chemin de fer de Vera-Cruz à Mexico n'ait peine à trouver des soumissionnaires. M. Garay continue néammoins avec une infutigable énergie à préparer le percement de l'isthme de Tehnantepec, et vient de faire faire de nouvelles études dans ce but. Ce sont de ces hommes et de ces entreprises qu'il faudrait en plus grand nombre, pour sauver le Mexique de lui-même.

MEXIQUE. - La Patria de la Nouvelle-Orléans contient sous la date de Vera-Cruz,le 16 juin, une correspondance qui donne d'intéressans détails sur la situation intérieure du Mexique. Suivant cette lettre, les monarchistes se seraient momentanément alliés aux partisans de Santa-Anna pour renverser, par de communs efforts le gonvernement actuel. Le président Herrera, malgré la droiture de ses fintentions n'aurait pasl'énergie néces saire pour tenir tête à ce double mouvement revolution naire. Da reste, les fauteurs d'anarchie trouvent de partisans tout prêts dans la masse d'individus que la réforme de l'armée a laissés sans emploi. Les partilard. On s'attend done prochainement à un mouvement en faveur de l'ex-généralisme : le plan en serait même déjà arrêté, et Santa-Anna devrait débarquer, sous peu, soit à Tabasco, soit à Tampico. Déjà trois le ses émissaires out été signalés dans la première de res villes, où le gouvernement a aussitôt expédié un brick de guerre. Des ordres sont en outre donnés sur bute l'étendue de la côte, dans l'éventualité d'un debarquement du dictateur.

NOUVELLES D'EUROPE.

Paris, 14 juin .- La réunion de l'Assemblée était indiuée anjourd'hui pour midi.—Aucun nouveau détail n'a été onné sur les évênemens. M. le president a d'abord comnuniqué un réquisitoire du procureur-général de Dijon, denandant l'autorisation de continuer les poursuites comnencées avant son élection contre un représentant de Saône Loire, M. Rolland, pour un discours prononcé dans un lub de Macon. Ce n'etait pas la précisément ce qu'on llendait en fait de rémisitoires; mais l'attente n'a pas été ngue. M. Baroche est arrive comme en son parquet, esorie d'un substitut et d'un avocat genéral, et, aussitét, M. président a la un réquisitoire demandant autorisation de oursuites contro MM. Ledru-Rollin, Victor Considérant, blichot et Rattier. Le procureur-général fait en outre ses serves contre 14 représentants, dont les noms figurent au as d'un placard incendiaire, s'ils ont réellement signé cette ière. L'affiche a été lue ; elle est bréveet se résume peu près ainsi : " La Constitution est violée, la montaneest à son poste ; aux armes!" Puis vient une liste e 120 signatures. La tribune a été assiégée de membres mant à la suite de M. Pascal Duprat et de M. Latrade. Polester contre l'abus fait de leur signature. M. Dunin foulait envain ramener le debat sur la demande en autorisaon de poursuites ; il n'y pouvait réussir quoique secondé par le général Cavaignac qui a su fort à propos et avez caucoup de tact relever au milieu de ces complications le apeau de la République modérée ; il a fallu que M. Duure vint déclarer qu'un des représentants signalés dans le equisitoire était sur la route de Lyon. -Lyon le foyer des Iglantes révoltes—et qu'il fallait un vote pour l'arrêter. ce mot, l'Assemblée à définitivement mis un terme aux Aplications personnelles et s'est retirée dans ses bureaux, nomment en ce moment une commission qui va être isie du réquisitoire. M. Dufaure aura ce son le vote dont es agents, plus que pour ordonner l'arrestation du Catilina in cherche loin de Paris un foyer de guerre civile. Ce Caina est, suivant les uns, M. Ledru-Rollin, suivant les auies le sergent Baitier, La dépôche télégraphique reçue, çaise,

COLLECTE EN FAYEUR DU PAPE. - Dimanche a eu lieu suivant l'habitude, par nos confrères américains, ajoute fort dans les églises catholiques de New-York, une quête dont peu de chose à ces nouvelles. Comme le prévoyuit notre correspondant, les noursuites ont été autorisées contre tous les représentants mis en cause. Muis, aux derniers avis, on blable a dû être faite le même jour dans tous les temples n'avait pu encore mettre la main sur tous. M. Ledru-Rollin par exemple, arrêté sur la ronte de Lyon, sui cant les une, étoit parvenu, suivant d'autres, à gagner la frontière.

LES ROUCES .- On assure que les Montagnards qu avaient établi, on Conservatoire des Arts et Métiers, le siège de leur convention éphémère, avaient préparé une série de décrets qui composaient en quelque sorte le peur Lépante, avec avis nux Espagnols de Rome de quitter programme politique à inaugurer en cas do succès dea manisestation. Au nombre de ces décrets siguraient, tre la République.-Hler soir sont arrivés, et aujourd'hui dit-on, les suivans : " La proclamation de la république sont partis, à deux heures du matin, une cinquantaine d'Esdémocratique et sociale. La mise hors de la loi du président. La mise hors la loi des ministres. La mise hors la loi de tous les complices de la violation de la dirion espagnols, nous a, dit un officier du Lépante, peut constitution. La mise hors la loi de tous les officiers de la garde nationale qui ne viendraient pas prendre les ordres de la convention pour la défense dela constitution. La condemnation de tous les traître-, notoirement connus comme ennemis de la révolution démocratique et sociale, et, per ces motifs, de nombreuses listes de proscriptions. L'ouverture des prisons. La confiscation des biens de tous les proscrits. Le principe de l'élection appliqué à tous les oniciers de terre et de mer. La déclaration de guerre à l'Antriche et à la Russie. La sup- avons reçus, l'Autriche aurait considérablement dominué ses pression de la banque de France et la création d'une banque hypothécairs."

ENCORE LES ROUGES .- On s'est vivement entreteur, dit l' Union, d'une liste ministérielle conventionnelle, qui aurait été tronvée dans les documents révolutionnaires du Conservatoire des Arts et Métiers, monument qui ama une page si curieuse dans l'histoire. D'après toutes les hardiesses qui ont passé par la tête des socialistes, on pourrait y ajouter foi, si le burlesque ne l'emportait pas sur l'audace. Voici ceste liste errange, qui fera sans doute rougir un pays aussi noble et aussi intelligent que la France : Ledru-Rollin, dictateur de la république democratique et sociale, avec droit de vie et de mort sur tout citoyen français ; - Boichot, sergent-major du 7e, léger, ministre de la guerre ;- Deville, ancien notaire, muistre de la justice expéditive :-- Nadaud. ouvrier mocon, ministre des travaux publics; Félix Pynt, ministre de l'intérieur ; Grenno, ministre de l'agriculture et du commerce;-Pierre Leroux, ministre de l'instruction publique : les cultes étaient supprimés ;- Gent, ministre des ullaires étrangères ;-Bourzat, ministre de la marine. Pour completer ce tableau, l'éloquent Ruttier, sergent du 48e de ligne, était désigné comme général en chef de la force armée, avec droit d'élection dictatoriale. Pour frécomnenser sans doute M. Antony Thouret de son zêle à mettre en accusation le président de la République et les membres du gouvernement, un ministère général de la police devrait être créé pour lui : nul n'aurait pu en être agent, que s'il eût prouvé qu'il faisait partie d'un société secrète, ou qu'il aurait été condamné politique. M. Commissaire était désigné comme gouverneur de l'Algérie. Une garde prétorienne de 10,000 hommes devrait être créée, et l'ordre de la Légion d'Honneur aboli, comme étant un vain hochet.

FRANCE.—Cinquante mille hommes do troupes se trouvaient à Lyon on dans les environs, et l'on ne craignait aucun nouveau mouvement. Une vive émotion régnait dans d'autres villes, et il est évident que la conpiration des Rouges avait des ramifications non seulement dans tous les départements, mais dans presque toutes les villes de France. L'échec éprouve par la conspiration du 13 juin 1849, est dans l'opinion genérale, un coup plus fatal aux Républicains Rouges que ne le furent les journées de juin 1848.

TEMPETE. - Vendredi, dernier, sur les quatre herres et demie, un orage accompagné de tonnerre et de grêle éclata sur Paris, chacun des morceaux de grêle était de la grosseur d'un œuf de pigeon.

MGR. SIBOUR .- L'orchevêque de Paris vient d'ordonner suns de Santa-Anna spécialement fomentent les ressen- des prières publiques pour la gessation du chojèra. Une timents des militaires licencies, pour en profiter plus | neuvaine, commencée à cette effet le 10 juin, finira le 18 du courant. Mais le digne pasteur ne se borne pas à recommand r de prier, il profite de cette circonstat ler l'attention de son diocèse sur le sort des classes malheureuses: " qu'ils ajoutent, dit il, les bonnes œuvres à la prière Nons avons dejà été témoins de dévouemens admirables. Redoublons tous de zéle, de charité. Secourons-nous les uns les autres. Que les malades constinuent à être soigné, les enfants à être recueillis, toutes les mesures à être soulagées : c'est ainsi que cons appaiserons le ciel, et c'est ainsi marche par Newmarkt, et leurs avant-postes étaient à Kusurtout que nous le gagnerons."

LEDRU ROTLIX. - Malgre les bruits contraires qui ont couru. M. Ledru-Rollin n'a pas été arrêté. Voici sur son évasion quelques détails que l'Oninion Publique prétend tenir de bonne source : " Le chef de la Montagne, après sa sortie du Conservatoire des Arts et Métiers, où un gouvernement provisoire avait été nommé, ainsi qu'un comité de salut public, s'est rendu directement à Versailles, où il a passe la nuit. Parti de cette vi le, joudi matin, de très onne heure, pour Saint-Germain, il a gagné Poissy en traversant la forêt à pied. Arrivé à Poissy, il a spris le chemin porte qu'un placard, affiché dans cette ville, porte en grands de fer, qui l'a transporté au Hâvre, où il s'est embarqué inmédiatement pour l'Ang'eterre."

ermes duquel tous les choyens qui faisaient partie de la légion d'artillerie de la garde nationale de la Seine, devront léposer, dans les quarante-huit heures, à l'état-major de de la garde nationale, les armes appartenant jà l'état, qu'ils avaient reques pour faire le service dans cette légion.

ouninor. - Avant de donner l'assaut à la ville, le général Oudinot a écrit la lettre survante au président de l'Assem-

olée romaine : " Monsieur le président de l'Assemblée Nationale. "Les événemens de la guerre ont, vous le sacez, amené l'armée française aux portes de Rome. Dans le cus où l'entrée de la ville continuerait à nous être fermée, je serais contraint, pour y pénétrer d'employer immédiatement les moyens d'action que la Erance a mis à ma lisposition. Avant de recourir à cette terrible nécessité, je regarde commé un devoir de faire un dernier appel à des populations qui ne peuvent avoir pour la France de sen. timens ennemis. L'Assemblée Nationale voudra sans doute omme moi, éviter à la capitale du monde chrétien de san glantes calamités. Dans cette conviction, je vous prie, monsieur le président, de vouloir bien donner à la proclamation ci-incluse la plus prompte publicité. Si, douze heures après la réception de cette dépêche, une réponse conforme aux déposer sur la table de la chambre des communes le buda besoin pour couveir sans doute la responsabilité d'un de intentions et a l'honneur de la France ne m'est point parve- get de l'année 1849-50, divisé comme d'ordinaire en sept nue, je me regarderait comme contraint d'attaquer la place de vive force.

"Le général en chef de l'armée expéditionnaire, fran-" Signo Oudrisor Receio."

Rome.—La Guzette de Lyon du 20 annonce qu'au moment où elle met sous presse on vient de recevoir de Marseille une dépêche télégraphique annonçant au préset la capitulation de Rome. Le Globe de Londres du 22 au soir dit de son côté que le télégraphe, selon toutes les probabilités, annoncera dette nouvelle le lendemain vous faire connaître le bien que j'ai retiré de l'usage du baume de matin. L'impression générale était donc que Rome ne cerises sauvages de Wistar: Le printemps dernier, une soudaine et tiendrait pas plus longtemps.

CIVITA VECCHIA, 11 JUIN .- M. Martinez de la Rosa, ambassadeur d'Espagne à Gaëte, a envoyé ici le bateau à vacette ville, à cause des hostilités qui vont commencer conpagnols, artistes, rentiers, voyageurs, qui so trouvaient à Rome. D'antres Espagnols sont demeurés à Rome. L'expéompter, en tout, 7,500 hommes, sous les ordres de général. Cordova : là-dedans sont comptés les 3,000 venus à Gaëte pendant l'hiver ; et commandés par le brigadier D. José de Bustillos."

ITALIF, PIÉMONT,-La santé du roi s'améliore. Le syndic de Turis a annoncé l'intention de sévir désormais avec la plus grande rigueur contre toute démonstration populaire A propos des négociations entamées pour la paix; nous lisons dans l'Opinione: après les renseignemens que nous prétentions pécuniaires. Elle ne demande plus pour l'indemnité de guerre que 70 millions au lieu de 200 qu'elle avait demander d'abo J. On dit que notre ministère offre cinquanta; mais c'était là nne question d'argent, qui n'avait qu'un intérêt secondaire, la premiete question étant la pacification de l'Italie.

venise.-Beaucoep de troupes autrichiennes ont quitté le sièce de Venise et sont parties pour les Etats-Romains à marches forctes, Les autres autrichiens seront forcés à ne bloquer que de lois Venise, à cause des fièvres qui commencent à faire beaucoup de victimes, et qui sont produites par les exhalations putrules des marais. Les provinces vénitiennes du continent ne cessen: Je fire passer des secours aux Venitiens, dont le courage, témoigné par cette résistance de quinze mois, est redoublé par les nouvelles de Rome et d'Ancône." Le Retorginento, journal reactionnaire de Turia, renferme la correspondance suivante, daté de Venise 6 juin : A Venise, on a vécu deux jours dans la pensée que les Hougrois allaient arriver à Trieste pour venir délivrer Venise. On disait aussi qu'en France le ministère était changé, et que la guerre était déclirée à l'Antriche. Ce qui est vrai, c'est que Venise est abandonnée à ses ressources, Les travaux d'attaque avancent a San-Giuliano et Malghera. Le canon tonne à Brendolo, Chioggia et Cavarzero. Voici les propositions faites par de Bruck : 1, ammstie générale ; 2. reconnaissance de la dette publique de Veni-e; 8. institution de la garde civique ; 4 gouvernement civil et militaire: 5. réinsta llation dans leurs emplois de toutes les personnes qui étaient employées avant le 12 mars; 6. tous les employés seront Italiens à l'exclusion des Autrichiens; 7. il sera accordé une année de remise du droit de contribution foncière. A ces conditions, les troupes impériales devront occuper la ville et les forts. Les Vénitiens n'out pas voulu traiter, craignant que les Autrichiens ne tinssent pas leurs promesses aussitot qu'ils seront maîtres de la ville."

Hongrie.-Le Globe de Londres du 22 dit : " Nous avons des avis de Vienne du 16. La grande nouvelle est une rencontre terrible entre les Hongrois. Les Autrichiens et les Russes auraient été défaits, en laissant sur le champ de bataille, le nombre fabuleux de 23,000 morts. Cette bataille a en lieu les 13, 14 et 15. dans le vaste plaine entre Boab et Wieschburg ; elle a duré 64 heures. La perte de des Magyars est portes à 8.000 hommes. Les Autrichiens étaient commandés par Hynau ; les Russes par Rudiger et les Hongrois par Georgey. Bien que les lettres particulières parlent de cette bataille, aucun journal n'y fait allusion. Le Loydd de Vienne, n'eu dit pas un mot.

grande bataille mentionnée dans la dépêche télégra- liers se fera le vingt cinq de septembre. Le passage suivant d'une lettre, égrite des frontières de Gallicie le 10 juin, montre toutefois que cette nouvelle pourrait être vraie, car tout se préparait pour un engagement général : La plus grande partie des troupes qui campaient dans le cercle de Wadovice a franchi la frontière de Hongrie. Des 68,000 Russes réunis dans les camps de Myslevice et de Jordanow, ceux du dernier se sont mis en bin il y a quelques jours. Le camp de Myslevice contient 26,000 hommes; il s'étend jusqu'à Bochnia, et sera encore étendu davamage, phisqu'on attendait le 7 encore 16,000 hommes d'infanterie et d'artiflerie. Le général Sass est sur le sot hongrois.

On écrit aussi de Vienne, le 11, à la Réforme Allemande : L'armée russe et l'armée autrichienne reunies se mettront en mouvement demain sur tous les points à la fois, et l'on s'attend à ce qu'une grande bataille soit livrée dans le courant de cette semaine. Un voyageur arrivé de Raab rapcaractères: "Nous avons entin en notre ponvoir le traître Je'lachich." Ce plucard donné ensuite les détails d'un en-ARTILLERIE. - Le prétet de la Seine, a pris un arrêté aux gagement dans lequel les troupes du ban auraient été défaites et lui-même fait prisonnier. Ce placard ne prouve pas, cependant, que la prise du bau soit réelle.

On lit dans la Gazette de Cologne : En faisant une reconpaissance sur l'île de Schutt, les impériaux out été attaqués par une arrière-garde hongroise, qui leura fait essuyer des partes considérables — Le champ de Presbourg a été en grande partie abandonné. Une partie des troupes s'est rendue dans l'île de Schutt, une autre a formé un camp près de Bosing, parce que les soldats ne penvent supporter l'enu de la Sauhaïde. Plus de 50 d'entre eux mouraient chaque jour .- On parle d'une lettre de Kossuth au commandant de l'armée impériale, laquelle la somme de retirer ses troupes de la Hongrie, sans quoi les Hongrois se verraient forcés de porter la guerre andelà des frontières ; cette lettre demande en outre, d'arrêter les exécutions à Preshourg, faute de quoi les l'Iongrois mettraient à mort à chaque nouvelle exécution dix officiers impérioux.

EMIGRATION.-Lord Stanley a payé le passage d'un grand nombre de ses pauvres fermiers irlandais, leur a fourni des habits ainsi qu'une petite somme d'argent pour leur transport en Amérique.

chapitres distincts, s'élèvant à la sommo de £3,925,731.

Diminution.

Celui de l'anné e 1848-49, était de

£20, 80S.

3,946.539

 $(N \circ 28.)$

La lettre ci-jointe nous a 616 passée par un Monsieur qui repond' de la responsabilité et du caractère honorable de l'écrivain.—Chronotupe de Bostoni

violente maladie d'intestins, causée par du froid, m'obligea de gai der la maison pendant plusieurs jours. J'usai de bien des remèdei , dont ancun ne parut me ramener, en sorte que je perdis tout espoir de me guérir par la médecine.—Mais d'après l'avis de quelques amis, j'achetai une bouteille du baume de cérisces sauvagss du Dr. Wistar. Aussitot que j'en usai, je me sentis mieux, et avant d'avoir fini la bouteille, la toux et l'insomnie cessèrent entièrement.

Pour l'avantage seul de ceux qui seraient pris du même mal; et ernyant que c'est un grand remède contre les toux, les humeurs et les attaques de consemption, je fais la déclaration qui précède.

Votre, etc., JAMES GALLAGHER,

Votre, etc., JAMES GALLAGHER,
Prix une piastre la bouteille, ou 6 bouteilles pour 5 piastres.
A vendre à Montreal par Wm. Lyman et Cie, et par John Cartebet Cie., rue St. Paul; aussi par Alfred Savage et S. J. Lyman et Cie, Place d'Armes.

MARIAGES

A Saint-Joseph de la Beauce, mardi dernier, J. O. C Arcand, écuyer, notaire, major de milice, à Delle Angéle Moreau, fille de M. Joseph Moreau, agriculteur, de Saint-Jean Port-Joli.

En cette ville, le 4, John Scarlett, Ecr., de Runimo. de, près de Toronto, à Delle, Sonhia Porteous, sœur de Jas. Porteous, Ecr., maître de poste de cette ville.

Le même jour, James-Heman Allen, Ecr., de Burlington, Etat de Vermont. à Jane-Abrigail, fille de William A. Merry, Ecr., de Montréal.

A Perou, Illinois, le 21 juin M. Benjamin Giroux. ci-devant de Montréal, à delle Martha L. Ball, ci-devant de Midleton, Conn, et fille de seu le capitaine Ge W. Bull.

DECES

En cette ville, subitement, vendredi matin, Dame Marie-Birbe Castonguay, épouse de M. Julien Tavernier, age d'environ 62 ans.

A Gentilly, le 15 ultimo, Marie-Reine Provencher, pouse de M. Pierre Dubois, cultivateur du lieu, à l'âgisde 44 ans et 16 jpurs.

A St. Antoine, Rivière Chambly, le 28 juin, Dame Marie-Anne Archambault, épouse de M. Joseph Dufresne, bourgeois du lieu, âgé de 70 ans et 5 mois.

A l'Hôpital Général de Québec, le 7. du courant à Sieur Augustin Leboullier, ancien marchand à Perceâgé de 82 ans. Il était né à Batiscan, district des Trois= Rivières.

REMERCIMENTS.

Les frères de St. Jérome font leurs plus sincères remerciments à toutes les personnes qui ont aidé et fréquanté leur Bazar dont le produit a étê de £38. 10s. Frères David et Mazurette.

10 juillet 1849.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLES.

ESSIEURS les commissaires se procureront, pour une école modèle, un Instituteur, qui peut prendre un engagement présentement à commencer au premie! iour de Septembre prochaiu. S'adresser à Messice Durocher, prêtre et curé, à Belœil.

N. B. Le salaire demande ne sera que raisonnable et mo-

Belœil, 2 juillet 1849.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

EXAMEN public du collège de l'Assomption auralieu le 30 et 31 du courant et le premier d'août, en. cinq séances. La premier séance aura lieu le 30 du conrant après diner et la dernière le 1er d'août aussi iprès diner, après quoi commenceront les vacance. Les parens des enfans et les amis de l'éducation sor HONGRIE.—Nous ne trouvons trace nulle part de la priés d'assister au susdit examen. La rentrée des éco-

L'Assomption, 2 juillet 1849.

COLLEGE JOLLIETTE.

EXAMEN public du Collège Jolliette aura lieu le 17 et le 18 du courant. Les parents et tous les mis de l'Education y sont respertueusament invités. F. J. LAHAYE, Ptre., directeur.

Industrie 21 1849.

COLLÈGE DE STÉ. THÉRÈSE.

ES exameres des élèves du Petit Séminaire de Ster Thérèse aurent lieu les 16, 17 et 18 du courant. Let: sennces du matin commenceront à 81 h. et celles du soir à 1 h : la dernière se terminera par la distribution de s. prix.

L. Saché, Prnè., Direct. Stc. Therese, 2 juillet 1849.

COLLÈGE DE ST. HYACINTHE.

ES exercices scholastiques ordinaires de cett e inst Latitution n'auront pas lieu cette année. Il v auraseulement la distribution des prix, qui se fera mercredi le ouze juillet à onze heures A. M. Les parens des élèves et les unis de l'éducation sont priés d'y assister. Les vacances seront données aussitôt après la distribu . tion des prix.

J. S. RAYMOND, PTRE., Sup. C. S. H. St. Hyacinthe, 30 juin 1849.

AUX INTITUTEURS

EUX INSTITUTURS OU INSTITUTRICES SON demandés dans la pariose de Saint Clement de Brand harnais-Pour les conditions de l'engagement s'aubre mer commissaires d'Ecoles du lieu, ou soussigné...

L. HENAULT.

MORT AUX ETATS-UNIS

I L'est mort dans la première semaine du mois de juiu là bord du Uncle Toby, sur le Missouri, près de Péru, Il! linois, un nommé L'ANGE, beau-frère d'un M. HEN-BUDGET ANGLAIS -- Le 25 mai, le gouvernement a fait RY. Il était natif du Canada et a laissé une somme d'argent et d'antres effets.

Si les parents on les intéresses sont en Canada on ailleurs, et s'ils désiraient obtenir des informations. sur le compte de co malheureux, ils pourre nt en obtenie en s'adressant à M. B. Giroux, Peru, l'unois, E.-U. 2 juillot, 1842.

SUITE DES ADRESSES

A'l'adresse de St. Heuri de Lauzon, signée par M. le curi et 505 autres personnes, S. E. Lord Elgin a fait répondre de la manière suivante :

Monsieur.-Veuillez présenter aux membres du comté et autres, de l'adresse de la paroisse de St. Henri au gouverneur-général, les remerciments bien sincères de Son Excellence, qu'exprime la dite adresse, ainsi que pour l'of- et dans sont administration que témoignent ces quatre pafre de leur appui cordial pour rétablir et maintenir le bon ordre et la paix publique,-pour le libre fonctionnement de la constitution,-pour la protection de la personne de Son Exceller ce,-et pour toute mesure qu'elle pourra adopter dans les circonstances.

J'ai l'honneur d'être, etc., J. LESLIE, Secrétaire. P. Latouche, Ecr., N. P., St. Henri de Lauzon.

A l'adresse des habitants du 4e Riding d'York, signée par 2700 personaes, S. E. Lord Elgin a répondu comme snit:

Messieurs, -- Je vous remercie sincérement nour la manière dont vous venez de l'avant pour renouveler l'assurance de votre auschement à Notre bien-aimée Souveraine, et votre désir de cimenter, entrenir et maintenir votre connexion avec la Mère-Patrie, et de me donner votre appui dans l'exécution des devoirs importants de ma charge. Les manifestations de sentiments constitutionnels sains qui animent la population du Canada en général, m'encouragent à marcher résolument dans la voie que m'oblige à suivre le sentiment de devoir envers ma Souveraine et le peuple de la province. Vons ne faites que me rendre justice en rendant témoigrage a l'impartialité avec laquelle j'ai acministré le gouvernement. Pendant plus de la moitié du temps que j'ai passé parmi vous, j'ai agi d'après l'avis de ministres choisis parmi les guides de l'opposition actuelle. Pendant ce temps, je ne leur ni jamais refusé l'appui auquel ils avaient constitutionnellement droit. Lorsque j'ai été environné d'administrations successives, j'ai écouté avec attention et respect les remonstrances que l'on m'a faites contre les rumeurs du gou, arnement du jour, aussi jongtemps que cenx qui faisaient ces remontrances se sont trouvés dans les bornes légales et constitutionnelles. Mais je considére comme ennemis de la constitution et des grais intérêts du peuple du Canada, ceux qui ont recours à la violence pour faire prévaloir leurs vues. Vous pouvez compter que l'ordre n'est pas moins essentiel au bien de la province que la liberté. Quelle que suit ladiversité d'opinions entre les hommes, tous ceux qui aiment leur pays devraient unir leurs efforts pour préserver cet ordre.

ELGIN ET KINCARDINE. (Signé,)

A l'adresse du township de Toronto, signée par 1061 personnes, S. E. lord Elgin a fait la réponse suivante : Monsieur. -- Je vous prie de vouloir faire parvenir aux habitants du townsnip de Toronto, qui ont signé cette adresse, mes remerciments les plus sincères pour les expressions de confiance et d'attachement qu'elle contient. C'est pour moi un grand sujet d'encouragement et d'appur au milieu des difficultés qui m'environnent, de voir les témoignages non équivoques que je reçois de toutes parts, que mon administration du gouvernement rencontre l'approbation de la grande masse des habitants intelligents et respectables de la province. Jui toujours été satisfait que la population du Canada était trop sincèrement attachée à l'ordre et à la vraie liberté, pour être engagée à traiter légérement ces avantages, où à se laisser induire en erreur par les artifices d'une faction au point de sanctionner des actes de violence et d'injustice contre un gouverneur constitutionnel, acres qui avant longtemps rejailliraient sur eux. Je continuerai constamment à suivre la voie dans laquelle j'ai marché jusqu'ici, et à co-opérer avec les autres branches de la législature, à promouvoir les meilleurs intérêts de la province (Signé,) ELGIN ET KINCARDINE.

A l'adresse de Belleville signée par 230 personnes, et à celle d'Osnabruck, signée par 834 personnes, S. E. lord Elgin a bien voulu répondre de la même manière ou'à l'adresse de Hasting.

A l'adresse de Ningara, signée par 4711 personnes S. E. lord Elgin a répondu répondu comme suit :

MESSIEURS .- Je vous remercie de bon cœur pour la manière avec laquelle vous vous empressez dans la crise actuelle d'exprimer votre approbation de la ligne de conduite que j'ai survie dans l'administration du got. Vernement de la province, et votre horreur pour les outrages qui ont récemment été commis à Montréal. Je ne doute nullement que la conviction que vous entretenez que les personnes qui contenancent cas excès et tachent de rejetter une détermination solennelle du parlement, sont unimés par un sentiment d'itostilité au système constitutionnel dont nous jouissons maintenant, ou du moins à ce qu'il fonctionne francheruent et librement, ne soit fondée. Je ne pu s'être partie a aucun projet quelque spécieux qu'il puisse être pour vous griner des Merres dont Notre Souveraine m'a constitué le gardies. Je configurai constamment et fidélement à admiallotrer le gouvernement de la province en harmonie avec les décire du peuple rois qu'exprimés en parlement par ses regresseutents. Je souffifreis volontiers dans cette cause des reproches si le chose est necessaire : mais j'entretiendrais nue passue opicion des Canadiens, si je ne croyais que tot क्षा वस्त्र क्षेत्रक हैं conduite, méritera leur approbation. ELGIN ET KINGARDIEE. (Signe.)

A l'adresse de St. Antoine, dans le comté de Verchères, siguée par M. le curé et 548 autre personne ; à l'adresse de St. Marc, dans le même comté, signée par 291 personne ; à l'adresse de Varennes, signée par M. le curé et 1207 autres personnes ; et à l'adresse de Verchères, signée par M. le curé et par 1348 autres personnes S. E Lord Elgin a répondu comme suit :

Messieurs.-Les témoignages de reconnaissance pour la manière indépendanteet imparfaite avec laquelle j'ai gonverné cette Province et l'assurance de la ferme résolution dans laquelle vous étes de supporter et de defendre le gouvernement que vous m'offrez dans votre adresse, me causent la ples vive satisfaction. Tont en nourrissant l'espoir que la paix publique sera maintenue sans qu'il y ait besoin de recourir aux moyens extraordinaire je crois pouvoir compter sur le dévouement et la loyauté du peuple du Canada si des difficultés inattendues venaient à surgir.
(Signé,) ELGINET KINCARDINE.

A l'adresse de St. Polycarpe signée par M. le cure et 415 autres personnes; à l'adresse de Ste. Marthe, signée par 66 personnes ; a l'adresse du Côtcau du Lac, signée par M. le curé et par 290 autres personnes ; et à l'adresse de Rigaud, signée par M. le curé et par 1079

autres personnes, S. E. Lord Elgin a fait répondre com

Monsieur.-J'ai mis devant le gouverneur-général les requêtes à Sa Mujesté, qui seront transmises à leur destination, ainsi que les adresse à Son Excellence elle-même, au sujets des évênements récents, que vous m'avez transmises de da part des paroisses de Rigaud, Ste. Marthe, St. Polycarpe et du Coteau du Lac, dans le comté de Vaudreuil. Son l'xcellence est flattée de la confiance en elle roisses, et Elle vous prie d'assurer vos commettants qu'elle-même repose la plus entière confiance dans les bonnes dispositions du people Canadien, et qu'une pareille union entre le peuple et son gouvernement est la plus sûre garantie de l'ordre et des institutions existantes.

J'ai l'honneur d'être, etc., J. LESLIE, Secrétaire.

J. B. Mongenais, écuyer, M. P. P. Rigaud.

A l'adresse de St. François du Lac, signée par 29 sauvages Abénakis, S. F. Lord Elgin a fait donner la répon-

Monsteur Le Missionnaire. Le gouverneur-général a reçu avec plaisir l'adresse des sauvages Abénaquis, chefs et guerriers du village de St. François du lac St. Pierre. S'il fallait un nonveau trait à la honte dont se sont couverts les auteurs et instigateurs des outrages récents contre tout ce que les hommes civilisés savent respecter, ce serait l'Indignation qu'ont excitée ces excès chez les descendants des aborigenes, et l'obligation où ils ont cru se trouver d'élever la voix au soutien du bon ordre contre des hommes qui pretendent à une civilisation avancée.

J'ai l'honneur d'être, etc., J. LESLIE, Secrétaire. Messire Jos. Maurault, Missionnaire, St. François du Lac.

A l'adresse de St. Charles de Lachenaie, signé par M. le cure et 92 autres personnes, S. E. Lord Elgin à fuit répondre comme suit :

Monsieur.-Veuillez informer les habitants de Lachenaie que le gouverneur-général les voit avec plaisir se réunir à la partie paisible et bien disposée des citoyens de Montréal, et de la masse de la population de toute la province, pour répudier avec horreur les outrages qui auraient en effet déshonoré a jamais cette ché et le pays entier sans les protestations energiques et universelles qu'ils ont provoquées partout.

J'ai l'honneur d'être, etc. J. LESLIE, (Secrétaire.) L. C. Beaumont, Ecuyer, Lachenaie.

A l'adresse de Chambly, signée par 2 personnes au nom de tous les habitants, S. E. a fait donner la réponse qui

Monsieur.- J'ai mis devant le gouverneur-général le procès-verbal de l'assemblée du comté de Chambly, qui eut lieu le 8 courant, au sujet des événements récents, et que vous m'avez transmis par votre lettre du 23. Son Excellence vous prie de présenter aux Messieurs qui composaient cette assemblée, l'expression des sentiments qu'elle a déjà donnée aux adresses qui lui sont venues des différentes paroisses du comté.

J'ai l'honneur d'étre. etc., J. LESLIE, Sécretaire. Louis Lacoste, Ecnyer, Boucherville.

A l'adresse du Sault au Récollet, signée par M. le curé et 396 autres personnes, S. E, lord Elgin a fait faire la réponse que voici.

Monsieur.- Le gouverneur-général m'a chargé de faire parvenir par votre voie, ses plus sincères remerciments aux habitants du Sault au Récollet, pour l'adresse où ils expriment leur juste indignation contre les excès récents. Son Excellence espère que l'empressement général de tous les gens de bien à répudier de pareils actes effacera, aux yeux du monde civilisé. la tache qu'ils étaient de nature à imprimer à la société canadienne, en même temps qu'il fera entrer la honte et le repentir dans les cœurs des coupables.

J. LESLIE, (Secrétaire. P. P. Lachapelle, Ecr. N.P. Sault au Récoltet.

A l'adresse de Ste. Philomène, signée par M. le curé et 273 autres personnes, S. E. lord Elgin a répondu comme

J'ai l'honneur d'être, etc.

Messieurs. - J'orcepte avec reconnaissance ces assurances devotre estima et de la confiance que vous ressentez dans mon administration du gouvernement. Tout en nourrissant 'espoir que la paix poblique sera maintenue sans qu'il y ait besoin de recourir aux moyens extraordinaires, je crois pouvoir compter sur le dévouement et la loyanté du peuple du Canada, si des difflouités innutendues venaient à surgir. ELGIN ET KINCABDINE.

A l'adresse de St. Joseph de Maskinongé, signée par M. le curé et 892 autres personnes, le secrétaire provincial a

répondu comme suit. Monsieur Le Curé. - J'ai l'honneur de vous transmettre et incluse la réponse du gouverneur-général aux signatures de l'adresse à Son Excellence de la part de la paroisse de Maskinongé, et vous voudrez bien en donner communication à qui il appartient.

J'ai l'honzeur d'être, etc, J. LESLIE, Secrétaire. Révd. L. E. Bois, Ptr. curé, Maskinongé.

A l'a lresse de St. Stanislas, signée par M. le Curé et 147 antres personnes, S. E. Lord Elgin, fait repondre comme

Monsieur. Le gouverneur général n'a pu qu'être agréablement affecté de l'adresse qu'il a reçu de la paroisse de St. Stanislas, dans le comté de Champlain. Le nom que orte votre comté à rappelé à Son Excellence celui du grand homme, le premier gouverneur de Canada, dont le noir, est inséparablement lié à l'établisseme it solide et permanent de la civilisation sur les bords du St. Laurent, et s'il est une gloire que Son Excellence ambitionnerait, ce serait celle d'associer le noni d'Elgin à l'établissement ferme et durable de la liberté politique que vous tenez de votre nouvelle mére patrie.

J'ai l'honneur d'ètre, etc., J. LESLIE, (Secrétaire. J. Bte. Roy, Ecuyer, St. Stanislas de Champlain.

e. Lafleur,

Etabli son Bureau en l'Etude de C. A. Brault, écr. A N. P. Grande rue St. Joseph.

EAU MINERALE

DE PROVIDENCE DANS ST. HYACINTHE, DISTRICT DE MONTRÉAL.

M. JOSEPH GAZAILLE DIT ST.GERMAIN.qui vient de louer le nouvel établissement des Sources d'Eau Minéra le dans St. Hyacinthe, ose espérer que le public lui donnera l'encouragement que mérite son établissement lui sera tenu sur un pied respectable, et à un prix bien

e Il ouvrira ses bains au public le 20 du courant .- D'a rès des analyses des eaux, il est démontré qu'elles son xcellentes, prises à médiocre dose, pour les maladies de 'estomac et des rems ; qu'elles sont purgatives à larges doses, et que les BAINS pris dans ces caux sont très favo rables à la santé. Elles contiennent du gaz carboni

que en assez grande quantité.
M. SAINT GERMAIN aura un omnibus qui voyage. ra plusieurs fois le jour entre le village de St. Hyacinthe et, son établissement qui n'est qu'à 20 arpents du villagedans un site où l'air est très-pur.

Un médecin visitera chaque jour l'établissement pour preserire l'usage des eaux, selon les indispositions de chacun de coux qui en feraient usage.

M. ST. GERMAIN propose d'exporter prochainement de ces caux dans les villes et les principaux villages du Bas-Canada, les accompagnant d'informations biende

St. Hyacinthe, 6 juin 1849.

ORGANISTE DE LA (A-THÉDRALE, ayant fixé sa résidence, près du Couven du BON PASTEUR, sur la rue VICTORIA, offre ses es vices aux personnes qui désireraient prendre des E-CONS DE MUSIQUE.

COLLEGE DE REGIOPOLIS

KINGSTON, HAUT-CANADA.

CETTE INSTITUTION a commencé ses cours réguliers depuis ces deux dernières années, et elle est sous la surveillance immédiate du Très Révérend ANGUS MACDONELL, V. G., assistedu Revd. J. FARREL et du Revd. J. MADDEN et d'autres

Place dans une des meilleures localités, le collège de Kingston est, sans contredit, une des plus belles institutions de ce genre : au ant par son fini et son élégance que par ses dimensions [ayant 5 étages

et 150 pieds de longueur] et l'étendue de son terrein. La vue domine l'entrée du Lac Ontario, la Baie de Quinté, le fleuve, St. Laurent, la Baie de Cataraqui et toutes les campignes circonvoisines. Quant à la santé et au confort, aucune situation, près de Kings

ton, ne peut lui être comparée. Le cours d'étude comprend toutes les branches généralement enseignées dans les autres institutions collégiales, savoir : la théologie, la philosophie, les auteurs classiques, le latin, le gree, le français, et

l'italien si on le désire. L'année scholaire commence le 14 septembre et se termine vers le 15 ou le 20 de juillet.

Le prix de la pension scholaire, de l'enseignement, du chaussage et de la lumière, pour année, est de £25 dont moitié payable d'a-

vance.
Les externes payent £5 par année. Le blanchissage, s'il est fait au Collége est de £2. 10s. Et les frais des médecins, à moins que les parents ne veuillent encourir des risques, sont de £1.
On donnera des leçons de musique à ceux qui seront disposés à en

faire les frais. En cas de maladic, des chambres séparées pour l'usage du collége, sont retenues à l'Hôtel Dieu, où tous les soins et attentions seront prodigués par les Sœurs de l'établissement, à des prix très réduits.

On ne prendra aucun élève pour moins d'une demie année. On ne permettra l'introduction dans le collège d'ancuu livre, pamphlet ou autre objet, sans être préalablement examinés, et tout objet trou-vé inadmissible, tel que Roman et livré immoral, sera confisqué. Aucune remise sur la pension n'est faite pour absence à moins qu'el-

le ne soit d'un mois. Toute charge extrà doit être payée six mois d'a-Toutes lettres envoyées on reques par les étudiants sont sujettes à

examen. On enver. a, quatre fois par année aux parents ou aux tuteurs, un

bulletin de la conduite et des progres des enfans.

Un examen privé auta lieu de temps à autre pendant l'année, et un autre, public, aura lieu à la fin de l'année; les parents sont respec

tueusement priés d'y assister. Cette institution, quoique strictement enthelique, reçoit des jeunes gens de toute autre coyance religiouse ; ils y jouiront d'une entireliberté de conscience ; tontefois ils seront tenus de se conformer aux exercices public de la maison.

temps, elle est forte. On s'appliquera à veiller à la santé, à la tenue et au bien-être de

l'étudiant, et à lui rendre agréable le séjour de la maison. La bonne conduite et l'asiduité seront récompensées. L'insubordination et la désobéissance seront punies par des avis privés, des

reprimandes publiques, ou autrement, comme le cas l'exigera. La conduite ou le langage immoral, les habitudes de paresse, ou toute grave violation de l'ordre exposent à l'expulsion.

S'adresser au Révd. Angus MacDonell, au Collége de Kingston.
Montréal, 18 août 1848.

AUX FABRIQUES. vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genvendre un beau Bentuer en pierre ce auns le gentre re gothique.—Les condition seront tres-facile.—

S'adresseront à Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth.

ETABLISSEMENT DE RELIURE

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. E Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux

A amis, vient de rouveir son ATELIER DE RELIURE:

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à re cevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention

et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Plumes, Enore, etc. etc. etc.

DEUXIEME EDITION

COURT TRAITÉ.

L'ART EPISTOLAIRE,

A L'USAGE DES ÉCOLES ELÉMENTAIRES. ETTE édition est refaite et augmentée d'une instruction sur

les régles à suivre et les défauts à éviter en écrivant une lette usieurs modèles de lettres en français et en auglais, les ya un nureau de Poste, dans le mas-commun, un un des départemens sous l'Exécutif de la Province, et des places de leurs Buraux respectifs; d'une table d'intérêt à 6 par 100, etc. etc Cetouvrage est recommandé par le Bureau d'Examinateurs pour e district de Montréal, et par M. le Surintendant de l'instruction

publique pour le 1 as-Canada. A vendre à Montréal, chez tous les Libraires, et à l'imprimerie de P. Gendron rue St. Viucent, No. 24. Montréal 7 mars 1849.

BUREAU DES TERRES DE LA COUHONNE, Montreal 2 Mars, 1849

VIS PUBLIC est par le présent donné, que le prit de départ des Terres de la Couronne dans le Ba Canada et les conditions du paiement, seront à l'aveni comme suit, pour les chlons.

Pour les Terres de la Couronne au sud du fleuve St.

Laurent, en descendant jusqu'à la rivière Chaudière au chemin Kennebec, yjuscompris letownship de New ton, comté de Vandrenil, 4s. l'acre.

Pour dito dito, à l'est de la rivière Chandières et de chemin Kennebec, y compris les comtès de Bonaventure et Gaspé, 2s. l'acre.

Pour dito au nord du fleuve St. Laurant, depuis la li mite ouest du comté des Deux-Montagnes jusqu'à la limite est du comté de Saguenay, 2s. l'acre.

N. B .- Les occupants actuels de lots dans le Sague. nay les ponrront acheter à 1s. l'acre, en payant le prix le ou avant le 1er Janvier prochain.

Pour dito, comté de l'Ottawa, les terres dans le Townships déjà annoncées en vent, 4s. l'acre.

Dito dans ceux qui le seront ci-après, 3s. l'acre. Un quart du prix d'achat sera payable dans cinq ans de la date de l'acquisition.

Les autres trois quarts seront payables en trois verse. ments égaux, à des intervalles de deux ans chaque ; le

tout avec intérêt. Personne ne poura acheter à ces conditions plus de cent acres : et toute vente pour une plus grande quan

tité pourra être annulée. L'acheteur, en prenant possession du lot, sera ten d'ouvrir la moitié de la largeur du chemin sur tout !

front de sa terre ; et, dans quatre ans de la date de l'a chat, de défricher un dixième de la terre, et d'y résider Il ne sera émané de patente en faveur de l'acheteur que lorsqu'il aura été prunvé d'une manière saisaisante qu'il rempli les conditions de défrichement

et autres ci-dessus mentionnées ; et que la totalité de prix d'achat et des intérêts aura été payée, Les acquéreurs, ou autres occupants,ne pourront caper de bois sur leurs lots (à l'exception de ce qu'il lem fandra abattre pour défrichement, ou autres objets d'agriculture) ni en vendre, sans une licence de l'agent Les droits provenant de bois coupé en vertu de telle

vu que les améliorations voulnes soient faites ; sinon, ils iront à la couronne. Le bois coupé sans permission sur des terres sous lo cation, avant l'accomplissement de toutes les conditions requises, sera considéré comme bois de la Couronne con

licence seront portés à l'acquit du prix de la terre, pour

pé sans licence. Les demandes pour achat devrout être faites au cents locanx respectifs.

An. GENAND, coin des Rues Ste. Hélène et des Re collets.

Montreal, 21 Nov. 1848. - 56-1c.

GERIN-LAJOIE, avocat, a établison BUREAUA No. 15. Rue St. Vincent, porte voisine de la Minera Montréal, 22 sept. 1848

GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique helles-lettres, etc., rue St. Denis, No. 64, pres l'E. vêché.

Montréal, 9 Nov. 1848.

A. HUGUET-LATOUR, notsire, No. 16, a St. Vincent.

Montréal, 20 oct. 1848.-6m.

ARCHITECTURE

MHS. BAILLARGE, prehitecte, on vieux château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

Com des rues

NO FRE-DAME ET ST. VINCENT

VERTIT de nouveau ses pratiques que tont son éla-A blissement est réuni dans ce nouveau local et qui a tout à mit abandoané son ancien magasin de le ruch Paul vis-a-vis- la Place Jacques quartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages, la RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTE RIES, articles de goût etc, etc.

Montréal, 26 mai.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUN. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le PRIX d'abonnement pour l'aunée est de QUATRE PLASTRES

rais de poste à part. Les MELANGES ne requirent pas d'abonnement p. , mois d Les abonnés qui veulent discontinuer de souscire aux Melans

doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur shonneme.
Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivest en adressées, francs de port. à l'Editeur des Mélanges Religieux à Moil

PRIN DES ANNONCES.

£0 2 6

0 0 1;

Six lignes et au-dessous, 1 ère. insertion, Of Chaque insertion subsequente,

Chaque insertion subsequente,

Au-dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne,

Of the dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque lignes, [lère, insertion] chaque lignes, [lère, insertion] chaque ligne

Chaque insertion subsequente, par ligne,

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu avis contraire.
Pour les Annonces qui doivent paraître Longremrs, pour du annoncesfréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. MM. FABRE, & Cie., libranes Montréal, Trois-Rivières,

VAL. GUILLET, Eer. N. P. M. D. MARTINEAU, Pire. V M. F. PILOTE, Pire. Direct.

Ste. Anne, Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Main d'écolo pros de l'Eveché, coin des rues Mignonne et St. Denis JOS. RIVET PROPRIETA